

Schéma régional de cohérence écologique

Ile-de-France



ATELIER THEMATIQUE

« Outils et mesures pour prendre en compte les enjeux de
continuité écologique dans les infrastructures linéaires »

N°2

Mardi 29 mai 2012, de 09h30 à 13h00

Salle 100 du Conseil régional d'Ile-de-France
33, rue Barbet-de-Jouy – 75 007 Paris

Compte rendu

Introduction

L'élaboration du Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) en Ile-de-France s'organise dans une logique de co-construction avec les acteurs concernés. Cette démarche participative se traduit notamment par l'organisation d'ateliers, thématiques d'une part et territoriaux d'autre part.

Les ateliers thématiques visent à construire les mesures de mise en œuvre du SRCE. Ils sont organisés par les co-élaborateurs du SRCE – l'Etat représenté par la DRIEE et le Conseil régional – et réunissent des représentants de structures concernées par les thématiques abordées.

Sept sujets sont ainsi traités dans des ateliers spécifiques : les outils et mesures aux échelles communale et intercommunale, les infrastructures linéaires, l'eau et les milieux humides, les espaces forestiers, agricoles, et les zones urbaines.

Deux réunions ont été organisées pour chacun des ateliers thématiques.

La 2^{ème} réunion de l'atelier thématique intitulé : « Outils et mesures pour prendre en compte les enjeux de continuité écologique dans les infrastructures linéaires » a débuté par une présentation du contenu du SRCE et de la cartographie de la Trame verte et bleue dans le SRCE.

Les débats ont permis de recueillir les observations des participants sur le contenu du plan d'actions proposé pour mettre en œuvre le SRCE en Ile-de-France, autour de :

- deux éléments transversaux : l'information et l'animation, d'une part, les indicateurs de l'état de la Trame Verte et Bleue et de suivi des actions, d'autre part ;
- et d'un élément thématique : les infrastructures linéaires.

Les participants ont ainsi pu émettre des critiques et proposer des compléments sur la trame de plan d'actions proposée par la maîtrise d'ouvrage du SRCE.

Le support projeté lors de l'atelier est accessible sur l'extranet consacré au SRCE IDF :

<http://extranet.srce-idf.fr>

Login : accesgeneral

Mot de passe : srceidf

En complément, le présent compte-rendu a vocation à restituer les échanges intervenus tout au long de la réunion. Les co-élaborateurs du SRCE assurent par ailleurs en interne un suivi détaillé, nominatif et chronologique des contributions recueillies dans le cadre de la démarche participative.

Les ateliers ont un rôle non décisionnel dans la démarche d'élaboration du SRCE. Les réflexions qui sont intervenues lors de l'atelier et qui sont restituées ici ont un statut de proposition de la part des participants. Elles ne représentent ni une orientation définitive, ni une prise de décision de la part des co-élaborateurs du SRCE ou des acteurs présents dans l'atelier.

Restitution des échanges

Remarques générales sur l'accès aux données présentées en atelier

- La base de connaissance constituée pour l'élaboration du SRCE sera mise à disposition de l'ensemble des acteurs régionaux, avec le schéma. Elle ne sera disponible qu'une fois ce dernier finalisé ;
- Il est rappelé que la liste d'espèces déterminantes est désormais arrêtée et est disponible sur l'extranet dédié au SRCE d'Ile-de-France. Cette liste associe les espèces de cohérence « nationales » et des espèces régionales déterminées par le CSRPN.

Remarques sur la cartographie du SRCE en cours d'élaboration

➔ Remarques transversales

- La maîtrise d'ouvrage croise les cartes en cours d'élaboration pour le SRCE avec celles du SDRIF : ce travail, mené par l'IAU et le bureau d'études Ecosphère, doit permettre d'anticiper les grands projets d'infrastructures à venir (liaisons TGV, Grand Paris, etc.).
- Il est nécessaire par ailleurs de vérifier la pertinence des cartes. Cela est réalisé à l'aide d'un choix d'espèces qui permettent de tester la modélisation et son efficacité. Pour certains éléments des continuités, le modèle a ainsi été testé une douzaine de fois. Les corridors ont par ailleurs fait l'objet de vérifications sur le terrain, pour la sous-trame boisée notamment. Une représentante de la Direction des Routes d'Ile-de-France précise que la structure qu'elle représente n'a pas pu vérifier la validité des informations présentées.
- Il est précisé que les infrastructures fractionnantes sont représentées (ou non) en fonction des effets de rupture qu'elles entraînent, et donc que les infrastructures enterrées, ayant un impact fractionnant faible, n'apparaissent pas comme des points de fragilité sur les cartes présentées au cours de l'atelier. En revanche, elles sont identifiées comme pouvant avoir un rôle positif sur les continuités, en particulier pour la sous-trame herbacée.
- Une distinction entre les différents types d'infrastructures linéaires, indépendamment de leur degré d'impact sur les continuités, pourrait être établie, ce qui faciliterait le travail des services gestionnaires de ces infrastructures (RFF, etc.), qui seraient dès lors en capacité de croiser les cartes du SRCE avec leurs données propres.

➔ **Carte des points de fragilité liés aux infrastructures linéaires**

- Cette carte peut apparaître réductrice, car, pour des raisons de clarté de la représentation, les points de fragilité sur Paris et la petite couronne n'apparaissent pas. La maîtrise d'ouvrage travaille donc actuellement à une représentation pertinente pour cette zone spécifique.
- Pouvoir identifier quelles espèces sont concernées par chaque point de fragilité permettrait de mieux appréhender les enjeux et de mieux y répondre (par exemple, pour savoir s'il faut établir à tel ou tel endroit, un crapauduc, ou un passage pour grande faune).

➔ **Carte des composantes de la trame verte et bleue**

- L'extrait de la carte des composantes de la trame verte et bleue présentée fait la synthèse des 4 sous-trames (boisée, herbacée, grandes cultures et bleue), et prend donc en compte l'ensemble des espèces utilisées pour les définir.
- Les infrastructures fractionnantes étant représentées ou non en fonction des effets de rupture qu'elles entraînent, toutes les voies ferrées ne sont pas représentées de la même façon, et toutes les voies routières ne relèvent pas du même figuré. Les infrastructures fractionnantes, les plus marquées, sont représentées de façon identique, qu'il s'agisse de Lignes à Grande Vitesse clôturées, ou d'autoroutes clôturées. De même, les chemins de fer mineurs et les routes communales, peu fractionnantes, sont représentées de façon similaire et ne sont pas distinguées cartographiquement. Les canaux, eux, se distinguent mieux puisqu'ils apparaissent en bleu. La maîtrise d'ouvrage retient toutefois le besoin de nombreuses structures gestionnaires d'infrastructures de pouvoir identifier leur propre réseau sur les cartes du SRCE, afin de croiser les données du schéma régional avec les leurs.

Remarques relatives au plan d'actions

Les propositions présentées par la maîtrise d'ouvrage lors de l'atelier sont transcrites en noir. *Les observations et les propositions faites par les participants en séance sont indiquées en italique et en bleu.*

Information et d'animation

LES MESURES PROPOSEES

Organiser des sessions de formation sur des thèmes précis à destination de certains publics (collectivités locales, aménageurs, agriculteurs, forestiers, commissaires enquêteurs, bureaux d'études...).

→ *Plutôt que des formations spécifiques en fonction des différents publics, sans doute faudrait-il des formations transversales, afin de bien articuler les différents domaines et mieux faire dialoguer les différents acteurs. En Essonne par exemple, infrastructures linéaires et espaces agricoles sont très liés.*

Organiser une exposition itinérante et élaborer des outils pédagogiques (plaquettes) pour les communes et le grand public en privilégiant les exemples concrets ; la prise en compte des services écologiques de la nature, la biodiversité ordinaire...

Projet de partenariat avec la Caisse des dépôts et consignation pour une étude sur les financements des actions en faveur de la TVB.

Lancer des appels à projets et financer des actions en faveur des enjeux prioritaires de la TVB francilienne.

Elaborer des « chartes régionales de la TVB » ou tout autre document contractuel avec des collectivités locales, les entreprises et services en charge des grands réseaux d'infrastructure (routes et autoroutes, ferroviaire, canaux, lignes électriques, gazoducs...) avec un engagement de mise en œuvre d'une politique générale et de séries d'actions précises en faveur de la TVB.

→ *Signer des chartes n'engage pas réellement les acteurs gestionnaires d'infrastructures linéaires, comme par exemple les sociétés concessionnaires d'autoroutes. Les contrats de concession ou de gestion, passés par ces acteurs avec l'Etat, fixent notamment les obligations auxquelles sont soumises les sociétés d'autoroutes. C'est donc plutôt l'Etat qui devrait imposer ses conditions aux gestionnaires d'infrastructures.*

→ *Peut-être, comme c'est le cas pour les chartes Natura 2000, pourrait-on conditionner l'octroi de certains avantages (financiers, par exemple) aux gestionnaires d'infrastructures, au respect des éléments (objectifs, prescriptions...) énoncés dans les « chartes régionales de la TVB » ?*

Engager des programmes d'inventaires sur les espèces du SRCE pour lesquelles des lacunes de connaissance ont été notées, en particulier des chauves-souris (Murin d'Alcathoé, Petit rhinolophe...) et divers groupes d'insectes (coléoptères...)

D'autres remarques, plus globales, sont émises sur les mesures d'information et d'animation :

→ *La Trame verte et bleue va favoriser les continuités écologiques, mais elle ne représente qu'un des outils de lutte contre l'érosion de la biodiversité : le SRCE doit s'inscrire dans un cadre plus global de sensibilisation sur les questions liées à l'environnement, et doit favoriser un meilleur comportement des citoyens.*

LES DOCUMENTS DE REFERENCE				
NOM DU DOCUMENT	DESCRIPTION DU CONTENU DU DOCUMENT	ACCES	ECHELLE CONCERNEE	PUBLIC VISE
Importance et justification de la conservation des continuités écologiques				
<i>Note rapide n°438 « Les continuités écologiques », IAU îdF, novembre 2007</i>	Document de synthèse présentant les principes et l'importance de la conservation des continuités écologiques	http://www.iau-idf.fr/fileadmin/Etudes/etude_149/nr_env438Web.pdf	Régionale	Grand public
<i>Trames vertes trames bleues, les continuités de la vie. Acte du colloque, Natureparif 2009</i>	Document de synthèse présentant les principes et l'importance de la conservation des continuités écologiques	http://www.natureparif.fr/attachments/actes-du-colloque	Régionale	Grand public
Recueil d'expériences en faveur de la TVB				
Trame verte trame bleue : fichier de bonnes expériences	Recueil de bonnes expériences	http://www.natureparif.fr	Régionale	Spécialiste Grand public

- Des guides ont été réalisées par plusieurs associations d'Ile-de-France Environnement sur la forêt.
- Le SETRA (Service d'études sur les transports, les routes et les aménagements) a réalisé des guides en rapport avec la Trame Verte et Bleue.
- Natureparif a déjà réalisé un guide sur « Les passages à faune en bois – Une solution écologique, économique et facile à mettre en œuvre », il serait utile de disposer en complément d'un guide technique sur les bonnes pratiques.
- Natureparif a réalisé un fascicule de dix questions, facile à lire et pédagogique, en lien avec la biodiversité, et qui s'intitule : « 10 questions sur la biodiversité en Ile-de-France ».
- Le Plan Biodiversité, voté à Paris il y a dix-huit mois, serait une bonne référence ou un bon retour d'expériences.
- Le SCOT de Cergy-Pontoise a un volet Trame Verte et Bleue. Il pourrait être cité en exemple.

LES ACTEURS ET STRUCTURES RESSOURCES			
NOM	DOMAINES D'INTERVENTION	PRESTATION MOBILISABLE	COORDONNÉES
Centre de ressources de la TVB	Site spécialisé sur la trame verte et bleue au niveau national	Documents sur toutes les régions françaises Recueil d'expériences, d'évaluation...	http://www.trameverteetbleue.fr
IAU îdF	Aménagement et urbanisme au sens large Approche des espaces et milieux en lien avec la biodiversité, existante ou potentielle.	Bases de données (ECOMOS, ECOLINE, BERGES) sur demande Cartographie et fiches interactives Formations Prestations d'études : diagnostics et projets de territoires, planification, évaluations environnementales,...	www.iau-idf.fr stephanie.sisoutham@iau-idf.fr (département environnement urbain et rural)
Natureparif	Centre de ressource régionale en matière de biodiversité, centralisation de la documentation régionale et locale. Elaboration de documents de synthèse et conseil	Fourniture d'accès à des bases de données et de documents, par exemple : <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser un diagnostic écologique urbain (méthodologie pour accompagner les collectivités) - Comment rédiger un cahier des charges pour effectuer un diagnostic écologique - Entreprises et biodiversité : l'ex. de GRTgaz 	jonathan.flandin@natureparif.fr marc.barra@natureparif.fr

→ Il y a beaucoup d'autres acteurs et structures ressources envisageables qu'il s'agisse de naturalistes ou d'organismes spécifiques ... Une base de données pourrait être utile car connaître tous les acteurs et les sources d'information est d'autant plus compliqué en Ile-de-France, qu'il n'y a pas d'observatoire régional d'espaces naturels – l'Agence des Espaces Verts (AEV) joue un rôle équivalent, mais ne gère pas de données, ce que pourrait faire un « Observatoire régional d'espaces naturels ».

→ L'Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR), le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien et les Conservatoires des Espaces Naturels Sensibles représentent d'autres référents possibles ainsi que les associations de chasseurs et de pêcheurs qui peuvent être une aide précieuse pour l'élaboration des passages à faune et des passes à poisson.

→ Le Conseil Général de l'Isère a mené une démarche exemplaire sur les infrastructures et les continuités écologiques.

LES NOUVEAUX OUTILS
Mise à disposition des données de « connaissance régionale » du SRCE Ile-de-France.
Promotion des outils financiers mobilisables pour la préservation et la restauration des continuités écologiques (guide)
Promotion des retours d'expériences et bonnes pratiques
Mise à disposition de la liste des espèces TVB et mode d'emploi

Aucune remarque spécifique n'a été émise sur cette série d'outils qui ont néanmoins été évoqués à diverses reprises dans les échanges.

Indicateurs d'état de la TVB et de suivi des actions

Il est rappelé que le type de suivi discuté au cours de l'atelier concerne l'évaluation de l'efficacité des mesures du SRCE et de leur mise en œuvre. Une évaluation du SRCE lui-même aura par ailleurs également lieu.

Plusieurs remarques globales sont émises sur les indicateurs d'état de la TVB et sur le suivi des actions.

- **Remarques relatives à l'importance du suivi des actions :**

- *Le suivi des actions est le corollaire indispensable d'un quelconque plan d'actions à mettre en œuvre. Imposer des objectifs, des échéances, instaurer un système d'évaluation, etc., sont autant d'éléments indispensables à un suivi réellement efficace.*
- *Résoudre la question de l'évaluation, c'est, finalement, prioriser les enjeux et les actions. Car c'est en fonction des objectifs que les gestionnaires d'infrastructures devront atteindre, que chacun pourra décider quel projet est prioritaire. Afin d'assurer une cohérence dans l'évaluation, il ne faut pas que chaque gestionnaire ou maître d'ouvrage ait sa propre méthodologie.*

- **Remarques relatives aux modalités de suivi des actions :**

- *Il est bon de suivre l'état de la Trame Verte et Bleue en se basant sur des objectifs précis et sur une vision transversale. Par exemple, il s'agit de regarder la qualité de la vie dans les sols, mais en parallèle d'un suivi de la qualité de l'eau, les deux étant interdépendants.*
- *Le suivi des actions doit reposer sur une évaluation participative, c'est-à-dire qui impliquera l'ensemble des acteurs du dispositif (même des habitants, des riverains...).*

Il est rappelé que la personne ou la structure responsable du suivi de tel ou tel aménagement destiné à améliorer le déplacement des espèces, demeure le maître d'ouvrage de l'infrastructure concernée. En cela, les pratiques sont inchangées, il est seulement ajouté au suivi des ouvrages une dimension TVB.

LES NOUVEAUX OUTILS

Doctrines sur la compensation en cas de dommage aux continuités écologiques non évité et non totalement réduit.

- *Dans le cadre d'une évaluation du SRCE, il faut développer des indicateurs portant sur la biodiversité et la qualité des milieux (en lien, dans la mesure du possible, à la Trame Verte et Bleue et la liste d'espèces associées).*

Infrastructures linéaires : passages à faune

LES MESURES PROPOSÉES

Réaliser des passages-faunes et éco-ponts, y compris passes à poissons, à la fois sur les nouveaux aménagements mais aussi sur des ouvrages existants en particulier dans les secteurs prioritaires en vue de la restauration des continuités.

Evaluer pour adapter les ouvrages existants non dédiés à la faune (agricoles, forestiers, hydrauliques) afin qu'ils soient exploitables par la faune (élargissement, végétalisation, ajout de puits de lumière entre les chaussées...), en particulier sur les ouvrages identifiés dans le SRCE.

Conditionner les subventions.

- *Les participants s'accordent à dire qu'un passage à faune coûte très cher et, rappelant que le SRCE ne concerne pas toute les dimensions de la préservation de l'environnement, ils précisent qu'à ce titre, toutes les dépenses que les structures gestionnaires d'infrastructures affectent pour la préservation de l'environnement ne pourront pas être dédiées aux seules actions préconisées dans le schéma régional. Les dépenses destinées aux problématiques environnementales pourront sans doute augmenter un peu, mais pas à hauteur de toutes les nouvelles actions qui pourront être recommandées dans le SRCE. Cette question du coût implique pour les maîtres d'ouvrages de trouver un équilibre pertinent entre toutes les dépenses que pourront potentiellement entraîner les actions préconisées dans le Schéma, afin d'être les plus efficaces possible. Le SRCE devrait en conséquence établir une hiérarchisation des enjeux et définir les priorités.*
- *Il serait pertinent d'avoir des bilans sur les travaux réalisés par les gestionnaires d'infrastructures et qui sont destinés à améliorer la capacité de déplacement des espèces. En effet, les maîtres d'ouvrage savent à présent comment réaliser une infrastructure plus respectueuse de l'environnement, mais un retour sur la qualité des travaux (éco-ponts, etc.) destinés à adapter les infrastructures existantes serait très utile.*
- *Par ailleurs, si des aménagements spécifiques des infrastructures sont positifs dans les zones mises en évidence par le SRCE, des interventions alternatives peuvent aussi être envisagées, comme une meilleure gestion des emprises ou la restriction temporaire de la circulation automobile, etc., plutôt que de modifier systématiquement l'infrastructure elle-même. La fermeture temporaire de certaines routes, par exemple, est parfois observée en Allemagne pour limiter l'impact de la circulation sur certaines espèces d'amphibiens. Les normes routières pourraient donc être révisées pour faciliter les aménagements en faveur de la biodiversité. Une réduction des routes (de deux voies à une voie, par exemple) est par ailleurs parfois observée, et peut-être le SRCE pourrait-il prendre le parti de défendre la réduction de la largeur des routes.*
- *Le SRCE devra faire référence à des passages à faunes « atypiques » notamment dans les zones agglomérées denses : les pas japonais, les parcelles privées, les terrasses, les façades, etc. Il faudrait une typologie plus fine des types de passages.*

LES NOUVEAUX OUTILS

Mise à disposition d'un inventaire complet et d'une cartographie régionale des passages faunes

Mise en place d'un cahier des charges type pour le suivi et l'évaluation de la fonctionnalité des passages faunes et éco-ponts existants

Aucune remarque n'a été émise sur cette série de nouveaux outils.

LES DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

NOM DU DOCUMENT	DESCRIPTION DU CONTENU DU DOCUMENT	ACCÈS	ECHELLE CONCERNÉE	PUBLIC VISÉ
<i>Aménagements et mesures pour la petite faune, Guide technique.</i> SETRA et Ministère de l'écologie et du développement durable, 2005	Document méthodologique de synthèse des connaissances et des expériences nationales et européennes. Contient de nombreuses fiches pratiques.	Documentation SETRA (réf 0527)	Nationale	Spécialiste
<i>Routes et passages à faune,</i> SETRA, 2006	Guide sur les passages à faune	http://www.trameverteetbleue.fr/sites/default/files/references_bibliographiques/routes_et_passages_faune.pdf	Nationale et locale	Spécialiste
Guide « Les passages faune en bois », Natureparif.	Guide sur les passages à faune	http://www.natureparif.fr/attachements/passage-a-faune.pdf	Nationale et locale	Spécialiste

→ Il serait intéressant de proposer un ou des documents de référence précisant quels financements supplémentaires les collectivités sont susceptibles de solliciter pour pouvoir aménager des infrastructures.

→ Il faudrait établir une liste d'actions remarquables observées en Europe, sur la base d'un travail de benchmarking.

→ *Géraldine ROGEON, du Muséum National d'Histoire Naturelle a réalisé une expérience d'utilisation d'appareil numérique et d'autres dispositifs, pour faire le suivi d'ouvrages de franchissement. Cette étude peut être intéressante et mentionnée dans le SRCE.*

Les participants ont émis quelques propositions d'**acteurs ou de structures ressources** :

- *Ile-de-France Environnement a 300 associations qui sont sur le terrain. Pour les acteurs locaux, il serait bon d'identifier les structures à contacter pour faire remonter ou échanger des données. Par exemple, les associations présentes à Rungis, près d'Orly, aideront sans doute à identifier les structures pertinentes à rencontrer dans cette zone.*
- *Il serait très pertinent d'inclure comme structure-ressource l'ONCFS, ainsi que beaucoup d'organismes : des structures privées, des bureaux d'études, Vincent VIGNON (O.G.E.), etc. A noter en particulier que depuis une dizaine d'années, certains gestionnaires environnementaux ou d'infrastructures linéaires font de plus en plus appel aux associations de chasseurs pour identifier des lieux de passages de la faune (par exemple le long du canal de l'Ourcq pour localiser des « abaissements » de berges).*

Infrastructures linéaires : dépendances vertes

LES MESURES PROPOSÉES

Mettre en place des mesures de gestion différenciée des dépendances vertes ainsi que des espaces verts.

Concevoir des emprises favorables à la biodiversité dans les dépendances vertes ainsi que dans les espaces verts.

- *Peut-être faudra-t-il réaliser une carte des dépendances vertes à enjeux, nécessitant d'un certain type de gestion (et non un simple fauchage raisonné).*
- *Il faut insister sur la cohérence de la gestion des dépendances vertes entre les différents acteurs concernés (associations et entreprises gestionnaires d'espaces, propriétaires riverains, collectivités...).*

LES DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

NOM DU DOCUMENT	DESCRIPTION DU CONTENU DU DOCUMENT	ACCÈS	ECHELLE CONCERNÉE	PUBLIC VISÉ
<i>Les bords de routes, un refuge pour la biodiversité</i>	Plaquette d'information de l'association Vienne Nature qui propose le projet « bords de routes et chemins, un patrimoine naturel à valoriser » aux communes de la Vienne.	http://www.vienne-nature.asso.fr/uploads/plaquettes/D%C3%A9pliant-Bord2Route-web.pdf	Nationale et locale	Grand public
<i>Fauchez mieux, le fauchage raisonné. Note d'information n°122 série Chaussées, dépendances, 21 p., Sétra, 2009.</i>	Cette note a pour but de faire évoluer les pratiques et de mieux intégrer le développement durable au cœur du fauchage. Elle s'adresse à l'ensemble des acteurs en charge de l'entretien des dépendances vertes en bord de route.	http://www.setra.equipement.gouv.fr/Fauchez-mieux-le-fauchage-raisonne.html	Nationale et locale	Spécialiste Grand public
<i>Le fauchage raisonné des bords de routes départementales</i>	Plaquette d'information du CAUE et du CG de Seine Maritime avec conseils.	http://www.caue76.org/IMG/pdf_Gestion-Dlf.pdf	Nationale et locale	Spécialiste Grand public

<i>Guide modalités de gestion de la végétation sous et aux abords des lignes électriques, 2002</i>	Guide pratique de gestion de la végétation	http://www.rte-france.com/uploads/media/pdf_zip/Modalites_gestion_vegetation.pdf	Nationale et locale	Spécialiste Grand public
<i>La lutte contre l'ambrosie. Note d'information n°71 série Economie, Environnement, Conception, 8 p, Sétra, 2003</i>	La lutte contre la prolifération de l'ambrosie, plante fortement allergène, fait partie des responsabilités du gestionnaire du domaine routier. Le pollen allergisant de cette plante entraîne des risques sanitaires tant pour le public que pour les agents chargés de l'entretien de la route.	http://cataloguesetra.docu.mentation.developpement-durable.gouv.fr/documents/Cataloguesetra/0003/Dtrf-0003349/DT3349.pdf	Nationale et locale	Spécialiste Grand public

- *Un guide, réalisé sous la supervision du SETRA (Service d'études techniques des routes et autoroutes), a été réalisé par Marc GIGLEUX, du CETE de l'Est, montre comment faire des franchissements routiers, pour que les cours d'eau poursuivent leur rôle de continuité pour les espèces aquatiques.*
- *Tout ce qui est bulletin de santé végétale, dans le cadre de l'Ecophyto 2018, peut être considéré comme document de référence intéressant, notamment concernant les espèces invasives.*

Les participants ont émis quelques propositions d'acteurs ou de structures ressources :

- *GRTgaz travaille beaucoup avec le Muséum d'Histoire Naturelle et le Conservatoire National Botanique du Bassin Parisien, sur le recensement d'espèces remarquables, ou le suivi des espèces. Cet exemple de travail partagé pourrait inspirer le choix d'acteurs ou de structures ressources dans le SRCE.*
- *Une autre structure ressource pourrait être RTE (Réseau de Transport d'Electricité), qui réalise actuellement un inventaire des espèces (plutôt floristiques) le long des lignes électriques.*

Infrastructures linéaires : éléments transversaux

- *Il faut insister sur la valorisation des solutions et mesures les plus économiques à mettre en place.*
- *Le Département du Nord avait amorcé une démarche « Route durable », et le volet environnement y avait été abordé. Il a essayé de s'approcher d'associations pour faire reconnaître cette certification « Route durable ». Il serait intéressant d'obtenir des données de leur part, d'échanger avec eux. Leur démarche est peut-être compatible avec le SRCE, sur le volet environnemental.*
- *Les besoins pour améliorer la capacité de déplacement des espèces devraient être identifiés sur le terrain, étudiés à une échelle fine (au 1/2000^{ème}) et validés par les acteurs locaux. Les actions destinées à répondre à ces besoins devraient par ailleurs engager les personnes ou structures riveraines des espaces concernés, afin de pérenniser ces actions.*
- *Il faut rechercher une cohérence entre les mesures (et donc entre les actions), tout en respectant les spécificités locales.*

LES DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE				
NOM DU DOCUMENT	DESCRIPTION DU CONTENU DU DOCUMENT	ACCÈS	ECHELLE CONCERNÉE	PUBLIC VISÉ
Sous-thématique « Infrastructures linéaires » : Continuités écologique et infrastructures				
<i>Stratégie nationale pour la biodiversité : Plan d'action infrastructure de transports terrestres</i> , MEDDTL, Avril 2009	Liste d'actions prévues pour la 2ème période de programmation 2009-2010		Nationale	Spécialiste Grand public
<i>Actes de colloque : 4è rencontre « route et faune sauvage » : infrastructures de transports et petite faune</i> , SETRA 2005.	Document d'information et de synthèse sur la problématique « infrastructures de transport et faune sauvage »	http://www.setra.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/0842w_ActesColloquePetiteFaune.pdf	Nationale	Spécialiste
<i>Oiseaux et lignes électriques</i> , bulletin de liaison du Comité National Avifaune n°1 à 6, 4 p., 2005-2009	Collection d'un bulletin de liaison RTE consacré aux oiseaux et lignes électriques.	http://www.rte-france.com/uploads/Mediatheque_docs/environnement/protection_avifaune/oiseaux_lignes_electriques.pdf	Nationale	Spécialiste Grand public
Sous-thématique « Infrastructures linéaires » : Evaluation de la fragmentation des territoires				
<i>Intégration écologique et paysagère des infrastructures de transport dans le territoire d'extension du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse</i> , Février 2010	Analyse des enjeux et des mesures pour rétablir les principales continuités écologiques sur le territoire du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse		Locale (PNR HVC)	Spécialiste

LES DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE				
NOM DU DOCUMENT	DESCRIPTION DU CONTENU DU DOCUMENT		ACCÈS	ECHELLE CONCERNÉE
Sous-thématique « Outils transversaux » : Paysage et mode d'occupation des sols				
<i>Unités paysagères de la région d'Île-de-France</i> , IAU îdF, juin 2010	Méthodologie, notice d'utilisation de la base de données et atlas. Document essentiel pour la prise en compte des paysages		Régionale	Spécialiste Grand public
<i>Note rapide n°388 « ECOMOS 2000 ou la cartographie détaillée des milieux naturels en Île-de-France »</i> , IAU îdF, juin 2005	Cette couche d'information permet une cartographie des milieux naturels complémentaire à celle du mode d'occupation des sols (MOS) qui couvre les espaces urbanisés et permet de disposer d'une carte d'occupation des sols exploitable pour l'élaboration des documents d'urbanisme. Mais elle nécessite d'actualisations afin de tenir compte des évolutions récentes.	http://www.iau-idf.fr/fileadmin/Etudes/etude_151/nr_environnement_388_Ecomos_2000.pdf	Régionale	Grand public
Base de données ECOMOS 2000	Un nouvel ECOMOS actualisé sera disponible en 2013 (sur la base d'images 2008 et 2009).	Sur demande auprès de l'IAU îdF ou de Natureparif	Régionale	Spécialiste
Sous-thématique « Outils transversaux » : Analyse fonctionnelle des espaces naturels (= milieux « ouverts »)				
<i>Note rapide n°499 « L'analyse fonctionnelle des espaces ouverts : un outil pour les territoires »</i> , IAU îdF, Avril 2010	Cet outil propose, aux élus des collectivités territoriales et aux acteurs de l'aménagement, de porter une attention particulière aux espaces agricoles, forestiers et naturels afin d'élaborer un projet de territoire concerté et durable...	http://www.iau-idf.fr/fileadmin/Etudes/etude_683/NR_499_web.pdf	Régionale et locale	Grand public
<i>Actes des rencontres espèces envahissantes : questions</i>	Liste des espèces envahissantes à éviter, conseils en gestion...	http://www.natureparif.fr/attachments/forum	Régionale	Spécialiste Grand public

d'écologie et de gestion », Natureparif, Juin 2012		desacteurs/envahissantes/Natureparif_especes-envahissantes_28-29juin2012.pdf		
--	--	--	--	--

- Une source SIG sur les clôtures réalisée par l'IAURIF Ile-de-France est disponible.
- La Ville de Paris finalise une étude de biodiversité (Etude « Biodiversité des canaux de Paris » finalisée fin 2012), mais qui n'est pas encore disponible, mais qui pourra rejoindre les documents de référence, soit en 2012, soit à l'occasion de la réactualisation du SRCE, dans six ans.
- La Ville de Paris réalise la deuxième édition d'un référentiel des opérations d'aménagement (Référentiel DD des opérations d'aménagement Paris). Un ensemble de volets, dont les questions abordées au cours de l'atelier, et plus généralement celles liées au développement durable, y sont abordées. La révision des opérations d'aménagement en cours ou déjà réalisée est par ailleurs également effectuée, sous le prisme de ce référentiel.
- L'IAU mène un travail d'inventaire, déjà partiellement transmis à la maîtrise d'ouvrage du SRCE, et portant sur les éléments fixes du paysage (pas seulement les haies). Le 5 juillet 2012, le référentiel (Ecoline) sera l'occasion d'une journée dédiée à ce travail d'inventaire. Le bureau d'études Ecosphère inventorie par ailleurs sur les linéaires de boisements.
- Il faudrait ajouter une référence aux Atlas des Paysages des DDT. Ce sont d'importantes compilations de données, accessibles au public sur Internet.

LES ACTEURS ET STRUCTURES RESSOURCES			
NOM	DOMAINES D'INTERVENTION	PRESTATION MOBILISABLE	COORDONNÉES
RST Equipement SETRA et CETE	Routes et environnement (faune, flore, paysage...)	Expertise, études	

- Le Conseil général de l'Isère a mené une démarche exemplaire sur les infrastructures et les continuités écologiques.
- Il faudrait accompagner la liste d'espèces du SRCE d'Ile-de-France d'un mode d'emploi.
- Il faudra insister, dans le SRCE, sur le portage multi-scalaire des actions, des outils en faveur de la biodiversité.

Participants

ALCAYDE	Colette	Association Ile-de-France Environnement (IDFE)	nefnature@aol.com
BERNARD	Jean-Marc	Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en Ile-de-France (DRIEE-SNPR)	jean-marc-f.bernard@developpement-durable.gouv.fr
BRITES	David	RCT	d.brites@rct-territoires.com
CHABOCHE	Jeanne	RCT	j.chaboche@rct-territoires.com
COLAS	Hélène	Conseil régional d'Ile-de-France	helene.colas@iledefrance.fr
CUENOT	Etienne	Autoroutes Paris-Rhin-Rhône (APRR)	e.cuenot@aprr.fr
DEGOUL	Romain	Conseil général des Hauts-de-Seine (92)	rdegoul@cg92.fr
DIEF	Grégoire	Direction départementale des territoires des Yvelines (DDT 78)	gregoire.dief@yvelines.gouv.fr
FORET	Joanne	Réseau Ferré de France (RFF)	joanne.foret@rff.fr
GERBAUD	Sophie	Office National des Forêts (ONF)	sophie.gerbaud@onf.fr
GIRAUD	Alban	Ville de Paris	alban.giraud@paris.fr
GORYL	Didier	Conseil général des Yvelines (78)	dgoryl@Yvelines.fr
JAROSZ	Nathalie	RATP	nathalie.jarosz@ratp.fr
LAVALLART	Caroline	Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en Ile-de-France (DRIEE) - SNPR	caroline.lavallart@developpement-durable.gouv.fr
LE LAY	Mikael	Réseau de Transports et d'Electricité (RTE)	mikael.le-lay@rte-France.com
MALEYX	Jean-Noël	Conseil général du Val-de-Marne (94)	jean-noel.maleyx@cg94.fr
MIGNON	Loïc	Direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement en Ile-de-France (DRIEA) - Direction des routes d'Ile-de-France (DiRIF)	loic.mignon@developpement-durable.gouv.fr

MONTIGNOT	Marie	Cofiroute	marie.montignot@cofiroute.fr
MOUSSIERE	Philippe	Conseil général de Seine-et-Marne (77)	philippe.moussière@cg77.fr
ORTEGA	Nathalie	Association Espaces	nathalie.ortega@association-espaces.org
PARIS	Jérôme	Direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement en Ile-de-France (DRIEA) - Service de l'aménagement - Département des politiques d'aménagement durable - Bureau des politiques environnementales	jerome.paris@developpement-durable.gouv.fr
PUIJALON	Marie	Conseil général de l'Essonne (91)	mpuijalon@cg91.fr
SALATHE	Manuelle	Direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement en Ile-de-France (DRIEA) - Direction des routes d'Ile-de-France (DiRIF)	manuelle.salathe@developpement-durable.gouv.fr
SEMONT	Jean-Baptiste	Direction départementale des territoires du Val d'Oise (DDT 95)	jean-baptiste.semont@valdoise.gouv.fr
THOMAS	Claire	GRTGaz	claire.thomas@grtgaz.com
TISSIER	Caroline	Ville de Paris	caroline.tissier@paris.fr
VENDRYES	Caroline	Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en Ile-de-France (DRIEE)	caroline.vendryes@developpement-durable.gouv.fr
WOLFF	Alexandre	Association ESPACES	anne.le-calve@association-espaces.org
ZUCCA	Maxime	Natureparif	maxime.zucca@natureparif.fr

Schéma régional de cohérence écologique

Ile-de-France



Crédits photo : Florence Monfort, RCT, PNR Vexin français, PNR de la Haute Vallée de Chevreuse, Olivier Marchal (PNR HVC), Conseil régional d'IDF

Les intervenants présents lors de cet atelier :

- le bureau d'étude RCT, en charge de l'animation de la démarche ;
- le service Nature, paysage, ressources de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie (DRIEE) en Île-de-France ; et le service Patrimoine et ressources naturels de la Direction de l'Environnement du Conseil régional d'Île-de-France.

Les services de la DRIEE et du Conseil régional d'Île-de-France se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire.

